

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF

30 septembre 2024

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF (le « Fonds ») est de réaliser une croissance du capital à long terme en constituant un portefeuille diversifié composé principalement d'actions mondiales qui cadrent avec ses principes en matière de développement durable. Placements AGF Inc. (« PAGF »), à titre de gestionnaire de portefeuille, cherche également des sociétés remplissant les critères environnementaux de développement durable, concept défini en 1987 dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et revu en 2015 lors de la définition des objectifs de développement durable. Cette définition présente le développement durable comme un développement qui répond aux besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le gestionnaire de portefeuille recherche aussi des sociétés, sans égard à leur capitalisation, dont la direction a fait ses preuves, qui possèdent des avantages stratégiques ou exclusifs et qui jouissent d'une bonne santé financière. Selon le gestionnaire de portefeuille, ces sociétés ont un potentiel de croissance des ventes et des bénéfices supérieurs à la moyenne, qui se traduit par des valorisations favorables. Le gestionnaire de portefeuille a relevé un certain nombre de thèmes touchant le développement durable, notamment la transition énergétique, l'économie circulaire et l'agriculture durable, et pouvant former un cadre d'investissement permettant de repérer des opportunités intéressantes. Le thème « transition énergétique » comprend, entre autres, des sociétés qui fabriquent des composantes ou qui fournissent des solutions servant à augmenter la capacité de production d'énergie renouvelable ainsi que des sociétés d'autres secteurs qui aident à décarboniser l'économie. Le terme économie circulaire désigne un ensemble de solutions visant à détourner l'économie du modèle « prendre, fabriquer, jeter », comme le recyclage et la gestion des déchets. Une agriculture durable remédie aux inefficacités de la production alimentaire, notamment en diminuant le gaspillage alimentaire et en rectifiant les inefficacités de la chaîne de valeur. Le gestionnaire de portefeuille analyse ces thèmes en s'appuyant sur des critères qualitatifs. Les thèmes de développement durable compris dans la stratégie de placement thématique appliquée par le gestionnaire de portefeuille ne sont pas statiques; ils peuvent être modifiés ou évoluer de temps à autre au gré du gestionnaire de portefeuille. Par conséquent, le Fonds n'investit pas dans certains secteurs, tels que la production de combustibles

fossiles, et peut, au gré du gestionnaire de portefeuille et en fonction de l'analyse et de l'évaluation des thèmes de développement durable ainsi que de la recherche qualitative sur ceux-ci, réduire la pondération d'autres secteurs qui ne répondent pas à ses critères de développement durable. Une partie importante de l'actif du Fonds peut être allouée à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie ou aux titres à revenu fixe lorsque les marchés reculent, ou pour une autre raison.

Risque

Le risque lié au placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Les modifications apportées au Fonds au cours de la période n'ont pas eu de répercussions sur son niveau de risque global.

Le Fonds convient aux investisseurs privilégiant la croissance, qui visent le long terme et qui ont une tolérance au risque moyenne. Il convient toujours à ces investisseurs, compte tenu de l'information présentée dans le prospectus.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, le rendement des parts de série OPC du Fonds s'est établi à 19,4 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI World Net a affiché un résultat de 31,9 %. Contrairement à l'indice de référence, le Fonds pourrait devoir ajuster l'évaluation des actions hors Amérique du Nord qu'il détient, conformément à ses politiques d'évaluation. L'ajustement de la juste valeur peut avoir une incidence positive ou négative sur son rendement. Le rendement des autres séries est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais. Pour de plus amples informations sur ces séries, voir la rubrique « Rendement passé ».

Le Fonds a affiché une performance inférieure à celle de l'indice MSCI World Net en raison de la sélection des titres. La sélection des titres dans les technologies de l'information et la consommation discrétionnaire est le facteur qui a nuï le plus à la performance. La sous-pondération de l'immobilier et la sélection des titres dans ce secteur ont également eu une incidence négative, en partie annulée par la sous-pondération de l'énergie, qui a été l'élément ayant favorisé le plus les résultats. La sélection des titres dans les produits de première nécessité et la sous-pondération de ce secteur ont aussi été bénéfiques.

Du point de vue géographique, les États-Unis sont le pays qui a nuï le plus, suivis de l'Allemagne et du Japon. À l'inverse, l'Italie est le pays qui a soutenu le plus le rendement, suivie de la France et des Pays-Bas.

Au cours de la période, aucun changement important lié aux objectifs et aux stratégies de placement axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) du Fonds n'a été apporté à la composition du portefeuille.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., Service à la clientèle, CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 107 M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 8 M\$ au cours de la période précédente. Un rééquilibrage réalisé par des programmes de fonds de fonds s'est traduit par des souscriptions nettes totalisant environ 0,3 M\$ dans le Fonds. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats et des souscriptions n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Le total des charges avant retenues d'impôts étrangers, commissions de courtage et autres coûts de transactions varie d'une période à l'autre essentiellement en raison de la variation de la valeur liquidative moyenne [voir la note explicative 1 a)] et de l'activité des investisseurs (par exemple, le nombre de comptes et d'opérations). La diminution des frais de gestion a compté pour la plus grande partie de la baisse des charges de la période comparativement à la période précédente, en raison d'une baisse des valeurs liquidatives moyennes. Les droits d'inscription ont diminué en raison d'une baisse des souscriptions, et les charges d'intérêts ont augmenté en raison d'une hausse des découverts au cours de la période. Les coûts de préparation des rapports annuels et intermédiaires et les frais du comité d'examen indépendant ont diminué en raison des écarts entre les charges comptabilisées et les charges réelles de la période précédente. Les autres charges sont demeurées relativement stables au cours des périodes.

Événements récents

Les actions mondiales ont bondi au cours de la période, stimulées par la résilience de l'économie et tirées par le solide rendement du secteur des technologies de l'information pendant la majeure partie de 2024. Les marchés ont dû composer avec des coûts d'emprunt élevés et à des pressions inflationnistes tout au long de la période, mais ont eu un certain répit au cours de la seconde moitié de la période lorsque les banques centrales des pays développés ont assoupli leur politique monétaire. La Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Canada ont procédé à de premières baisses de taux vers le milieu de 2024, les pressions inflationnistes ayant commencé à s'atténuer au sein de leur économie respective. À l'inverse, la Banque du Japon a resserré son taux directeur, ce qui a entraîné une reprise des opérations de portage mondiales sur le yen japonais. En Chine, le ralentissement économique et la crise persistante du secteur immobilier ont aggravé les difficultés macroéconomiques. La Banque populaire de Chine a mis en œuvre de vigoureuses mesures de relance à plusieurs volets pour atténuer la tendance déflationniste de l'économie du pays. Le conflit au Moyen-Orient, qui a commencé au début de la période, a continué de susciter de vives inquiétudes, car un accord de cessez-le-feu ne s'est pas concrétisé, situation qui a accentué la volatilité du marché, particulièrement dans le secteur de l'énergie.

L'économie américaine a progressé de 3,0 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre civil de 2024. Cette croissance s'explique principalement par la hausse des dépenses de consommation et des investissements en stocks des entreprises et en investissements hors immobilier résidentiel. La Fed a poursuivi sa politique d'austérité, maintenant les taux d'intérêt dans une fourchette de 5,25 %

à 5,50 % au troisième trimestre civil. Toutefois, à la réunion de septembre 2024, le président de la Fed, Jerome Powell, a annoncé une baisse de taux de 0,5 %, le premier recul des taux en quatre ans. Cette décision est attribuable au fait que le taux de chômage a atteint des sommets annuels de 4,3 % en juillet et de 4,2 % en août et que l'inflation a décéléré, pour s'établir à 3,2 % en août. En outre, le secteur manufacturier s'est contracté, les activités ayant ralenti pendant trois mois consécutifs vers la fin de la période. Aux États-Unis, le marché des actions a continué d'afficher une solide performance tout au long de la période, l'indice S&P 500 ayant atteint un niveau record en juillet 2024. Cette envolée a principalement été alimentée par la performance de plusieurs titres technologiques avantagés par l'enthousiasme à l'égard des progrès en intelligence artificielle. Vers la fin de la période, les investisseurs ont délaissé les titres technologiques à grande capitalisation au profit des titres technologiques à petite capitalisation et se sont tournés vers les secteurs défensifs, tels que l'immobilier et les services collectifs.

En Europe, la BCE a réduit les taux d'intérêt à deux reprises pendant la période. Deux baisses de 0,25 % chacune ont été annoncées aux réunions de juin et de septembre 2024 avec pour objectif de stimuler les activités commerciales et manufacturières ainsi que l'emploi dans la région. L'inflation a ralenti, atteignant 2,2 % en août 2024, principalement du fait de la chute des prix dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie. L'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne sont les pays européens où l'inflation a ralenti le plus en août. L'indice des directeurs d'achats (PMI) du secteur manufacturier de la zone euro a reculé pour s'établir à 44,8 en septembre, marquant deux années de contractions mensuelles continues dans le secteur. Le calcul de l'indice PMI, baromètre de la vitalité du secteur manufacturier, tient compte des nouvelles commandes, de l'état des stocks, de la production, des livraisons des fournisseurs et de la situation de l'emploi. Pour cet indice, une valeur supérieure à 50,0 indique que le secteur est, dans l'ensemble, en croissance, alors qu'une valeur inférieure à 50,0 indique une contraction. Le secteur des services a quant à lui progressé tout au long de la période, cumulant huit mois consécutifs d'augmentation en septembre, et ce, même si le PMI a chuté à 50,5. Les actions européennes ont constamment avancé au cours de la période, suivant de près les marchés américains. L'indice STOXX 600 a dépassé la barre des 500 points en mars 2024 et est resté au-dessus de ce seuil depuis. Les marchés ont brièvement reculé en août et en septembre sous l'effet des craintes d'un ralentissement économique aux États-Unis.

En Asie, le Japon a connu une période mouvementée, la Banque du Japon ayant mis fin à sa politique de longue date de contrôle de la courbe des taux et relevé son taux directeur pour la première fois depuis 2016. La Banque du Japon a de nouveau augmenté son taux directeur à court terme lors de sa réunion de juillet 2024, le faisant passer de 0,10 % à 0,25 % afin de gérer la dépréciation du yen japonais. Ces mesures ont conduit à la réduction des opérations de portage mondiales sur le yen afin d'investir dans des actifs risqués à rendement élevé. Par ailleurs, les marchés mondiaux ont reculé, y compris les marchés des actions japonais. Ce repli n'a toutefois pas eu d'incidence sur le

rendement global des actions japonaises pendant la période, l'indice Nikkei 225 ayant franchi la barre des 42 000 points en juillet. Le niveau d'inflation fluctuait au Japon au début de la période, mais il s'est stabilisé à 2,8 % en juillet.

La croissance du produit intérieur brut de la Chine en glissement trimestriel a ralenti, s'établissant à 0,7 % au deuxième trimestre civil de 2024, contre 1,5 % au trimestre civil précédent, ce qui représente le huitième trimestre civil de croissance d'affilée. Cette décélération s'explique principalement par l'endettement élevé des gouvernements locaux, la crise du secteur immobilier et la faible consommation intérieure. Le gouvernement chinois a assoupli les règles d'achat, a encouragé les achats des gouvernements locaux et a renouvelé des prêts tout au long de la période afin de soutenir le secteur immobilier. La Banque populaire de Chine a réduit son taux préférentiel à un an de 0,1 %, l'établissant à 3,35 % en juillet 2024. Elle a également annoncé une diminution de 0,5 % du ratio de réserves obligatoires et a abaissé le taux des prises en pension à sept jours de 0,2 %, le fixant à 1,5 % en septembre. L'expansion du secteur manufacturier chinois s'est accélérée au cours de la période, mais a ralenti pendant les deux derniers mois. La confiance des entreprises envers le pays a diminué au cours de la période, mais s'est rétablie en septembre. Le solde commercial chinois s'est également amélioré, la croissance des exportations ayant dépassé celle des importations. Les actions chinoises ont été volatiles au cours de la période, mais ont terminé sur une note positive, les mesures de relance de la Chine ayant restauré la confiance des investisseurs.

Au cours du deuxième trimestre civil de 2024, l'administration Biden a publié en mai un énoncé de principes conjoint sur les marchés du carbone volontaires, qui présente des observations sur les marchés du carbone volontaires existants et qui fournit aux participants du marché américain des lignes directrices facultatives. En outre, l'Environmental Protection Agency a mis à jour la réglementation de son programme de déclaration des gaz à effet de serre visant les émissions de méthane provenant des systèmes pétroliers et gaziers. La réglementation définitive est conforme au *Methane Emission Reduction Plan* de l'administration Biden, qui vise à réduire les émissions dans l'ensemble des secteurs de l'économie américaine.

En juillet 2024, Institutional Shareholder Services ESG a publié de nouvelles données sur le volume moyen des émissions par secteur, améliorant ainsi son portefeuille de solutions climatiques. Ces données visent à aider les sociétés d'assurance et les banques à respecter leurs obligations de communication d'informations relatives aux changements climatiques. De plus, l'Autorité européenne des marchés financiers a publié une déclaration concernant les normes européennes d'information sur la durabilité parallèlement à son rapport final sur les lignes directrices de l'application de ces normes. Cette déclaration publique mettait en évidence les transformations significatives des pratiques de communication de l'information sur la durabilité résultant de la nouvelle réglementation de l'Union européenne (UE).

La directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, officiellement adoptée par le Conseil

européen en mai 2024, a été publiée au Journal officiel de l'UE en juillet. Les états membres sont tenus d'intégrer les dispositions de cette directive dans leur législation au plus tard le 26 juillet 2026. Cette directive impose aux grandes entreprises de l'UE ainsi qu'aux entreprises non européennes qui exercent des activités importantes au sein de l'UE une obligation de diligence raisonnable en matière d'atténuation des incidences négatives de leurs activités, de celles de leurs filiales et de celles de leurs chaînes d'approvisionnement sur les droits de la personne et sur l'environnement. La mise en œuvre de ces mesures se déroulera par étapes à partir du 26 juillet 2027, en fonction de l'emplacement de la société dans l'UE, de son nombre d'employés et de ses revenus.

En août 2024, California State Teachers' Retirement System a annoncé qu'elle avait priorisé la communication de l'information sur le risque lié aux changements climatiques tout au long de la période des assemblées des actionnaires de 2024 et qu'elle avait ainsi voté contre le conseil d'administration de plus de 2 250 sociétés sur ce sujet. Le communiqué de presse soulignait que la caisse de retraite s'attendait à ce que les sociétés de portefeuille présentent de l'information sur la durabilité conforme aux Normes internationales d'information financière, qu'elles publient leurs émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 et que les sociétés à émissions élevées, y compris celles figurant sur la liste Climate Action 100+, établissent des cibles appropriées de réduction de leurs émissions.

Le gestionnaire de portefeuille estime que l'année 2024 sera caractérisée par la mise en œuvre constante de projets en durabilité, car les entreprises chercheront à tirer parti des crédits d'impôt prévus dans l'*Inflation Reduction Act* (IRA) et d'autres programmes fédéraux. Les dépenses d'investissement pour des projets liés à l'énergie renouvelable, aux batteries et à l'hydrogène ont grandement augmenté, particulièrement au cours des derniers trimestres. Le gestionnaire de portefeuille est d'avis que, peu importe le résultat des élections américaines de 2024, il est peu probable que les subventions et les crédits d'impôt prévus par la loi subissent des changements majeurs, compte tenu des conséquences potentielles pour l'économie américaine.

Le gestionnaire de portefeuille demeure optimiste au sujet des actions mondiales. Bien que l'inflation ralentisse aux États-Unis, il peut être délicat d'avancer que cette tendance pourrait se maintenir, mais l'inflation est sur la bonne voie. Les sociétés se sont davantage engagées à recourir aux subventions accordées dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme ceux de l'IRA et de la CHIPS Act (Creating Helpful Incentives to Produce Semiconductors), lorsque les États-Unis ont annoncé leur intention de doubler le rythme de réduction de leurs émissions de carbone après l'adoption de l'IRA.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Aux termes du contrat de gestion, le Fonds (sauf pour les parts de

séries I, O, Q et W, le cas échéant) paie des frais de gestion qui sont calculés selon la valeur liquidative de chaque série. Il a payé des frais de gestion d'environ 4 846 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2024.

PAGF assume certaines charges d'exploitation liées aux services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts et, en contrepartie, des frais d'administration à taux fixe sont imputés aux parts de séries OPC, F, FV, I, T et V du Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de la série, comme il est indiqué dans le prospectus le plus récent. Le Fonds a payé des frais d'administration d'environ 534 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2024.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et

les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Parts de série OPC – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	29,04	28,04	35,15	29,05	23,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,56	0,45	0,45	0,33	0,24
Total des charges	(0,76)	(0,71)	(0,72)	(0,78)	(0,65)
Gains (pertes) réalisés	0,54	0,03	(0,24)	1,65	0,84
Gains (pertes) latents	5,33	1,37	(6,81)	4,09	5,71
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	5,67	1,14	(7,32)	5,29	6,14
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,02)	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,02)	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	34,66	29,04	28,04	35,15	29,05

Parts de série OPC – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	241 292	241 756	249 816	252 535	91 793
Nombre de parts en circulation (en milliers)	6 962	8 325	8 909	7 184	3 159
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	2,08 %	2,08 %	2,07 %	2,06 %	2,45 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	2,08 %	2,08 %	2,07 %	2,06 %	2,45 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,12 %	0,12 %	0,04 %	0,14 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,85 %	48,82 %	15,34 %	23,21 %	30,87 %
Valeur liquidative par part	34,66	29,04	28,04	35,15	29,05

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Parts de série F – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	33,51	31,99	39,57	32,29	25,24
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,65	0,51	0,51	0,36	0,27
Total des charges	(0,39)	(0,35)	(0,33)	(0,38)	(0,37)
Gains (pertes) réalisés	0,52	0,04	(0,26)	1,87	0,89
Gains (pertes) latents	6,31	1,48	(7,75)	4,43	6,86
Augmentation (diminution) totale					
liée aux activités²⁾	7,09	1,68	(7,83)	6,28	7,65
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,16)	(0,05)	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	(0,01)	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,16)	(0,06)	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	40,37	33,51	31,99	39,57	32,29

Parts de série F – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	127 080	139 685	139 841	149 874	48 238
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3 148	4 168	4 371	3 787	1 494
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,75 %	0,75 %	0,75 %	0,75 %	1,17 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,86 %	0,86 %	0,87 %	0,88 %	1,17 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,12 %	0,12 %	0,04 %	0,14 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,85 %	48,82 %	15,34 %	23,21 %	30,87 %
Valeur liquidative par part	40,37	33,51	31,99	39,57	32,29

Parts de série I – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	15,19	14,42	17,71	14,36	11,10
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,29	0,23	0,23	0,15	0,12
Total des charges	(0,06)	(0,05)	(0,04)	(0,05)	(0,03)
Gains (pertes) réalisés	0,29	0,03	(0,12)	0,89	0,42
Gains (pertes) latents	2,92	0,69	(3,33)	2,27	2,58
Augmentation (diminution) totale					
liée aux activités²⁾	3,44	0,90	(3,26)	3,26	3,09
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,17)	(0,04)	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	(0,02)	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,17)	(0,06)	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	18,32	15,19	14,42	17,71	14,36

Parts de série I – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	107 690	104 117	102 919	121 355	94 989
Nombre de parts en circulation (en milliers)	5 878	6 856	7 138	6 851	6 617
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,06 %	0,06 %	0,06 %	0,06 %	0,09 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,06 %	0,06 %	0,06 %	0,06 %	0,09 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,12 %	0,12 %	0,04 %	0,14 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,85 %	48,82 %	15,34 %	23,21 %	30,87 %
Valeur liquidative par part	18,32	15,19	14,42	17,71	14,36

* représente l'actif net initial

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Parts de série O – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	31,37	29,77	36,55	29,61	24,13*
Augmentation (diminution)					
liée aux activités :					
Total des revenus	0,60	0,49	0,48	0,35	0,22
Total des charges	(0,11)	(0,09)	(0,06)	(0,09)	(0,04)
Gains (pertes) réalisés	0,67	0,08	(0,25)	1,62	0,69
Gains (pertes) latents	5,73	0,76	(7,25)	3,72	7,81
Augmentation (diminution) totale					
liée aux activités²⁾	6,89	1,24	(7,08)	5,60	8,68
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,36)	(0,09)	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	(0,03)	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,36)	(0,12)	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	37,85	31,37	29,77	36,55	29,61

Parts de série O – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	113 695	101 792	77 108	66 620	9 499
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3 004	3 245	2 590	1 823	321
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,03 %	0,04 %	0,06 %	0,05 %	0,15 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,12 %	0,12 %	0,04 %	0,14 %	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	55,85 %	48,82 %	15,34 %	23,21 %	30,87 %
Valeur liquidative par part	37,85	31,37	29,77	36,55	29,61

Notes explicatives

- Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
 - Les dates d'entrée en activité des séries du Fonds, soit les dates à compter desquelles les investisseurs ont pu acheter les titres d'une série, sont présentées ci-après.

Parts de série OPC	Décembre 1991
Parts de série F	Mars 2001
Parts de série I	Janvier 2018
Parts de série O	Novembre 2019
 - En novembre 2019, le Fonds a recommencé à offrir des parts de série O aux investisseurs institutionnels. Les parts de série O, qui avaient été émises initialement en octobre 2015, n'étaient plus offertes compte tenu du rachat de toutes ces parts par leurs porteurs en avril 2016. Les données financières des parts de série O comprennent les résultats à partir de la date de leur second lancement.
- L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation

ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.

- 3) Les distributions sont versées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Le calcul des distributions par part ne prend pas en compte les distributions sur frais de gestion, le cas échéant (voir la note 5 ci-après). La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette série (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part attribuée à cette série du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période. Le RFG des nouvelles séries lancées au cours de la période est annualisé à partir de la date du premier achat externe.

PAGF peut réduire les frais de gestion réels pour certains porteurs de parts en réduisant les frais de gestion qu'elle exige du Fonds et en demandant au Fonds de verser à ces porteurs de parts des distributions d'un montant égal à cette réduction. Le RFG ne prend cependant pas en considération la réduction des frais de gestion attribuable à ces distributions aux porteurs de parts.

- 6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulatif des achats ou le produit cumulatif des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne

des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de placement et de gestion, PAGF reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement selon la valeur liquidative de chaque série et payables mensuellement. Les frais de gestion relatifs aux parts de séries I, O, Q et W, le cas échéant, relèvent d'une entente directe entre le gestionnaire et les investisseurs et ne constituent pas des charges pour le Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits relativement à la distribution des parts du Fonds ainsi qu'aux conseils en placement, et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

	En pourcentage des frais de gestion		
	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Parts de série OPC	1,65 %	50,76 %	49,24 %
Parts de série F	0,65 %	-	100,00 %

Rendement passé*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale.

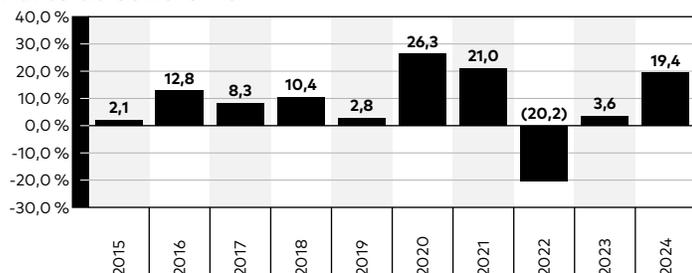
Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

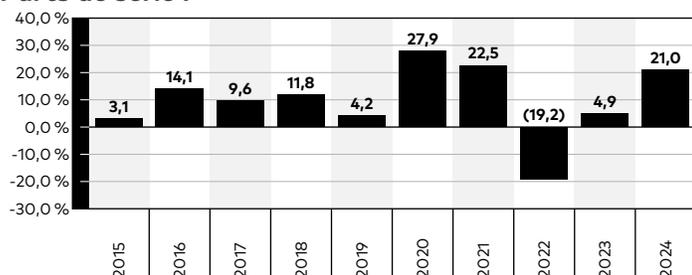
Les graphiques à barres ci-après présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2024, le cas échéant, et font ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

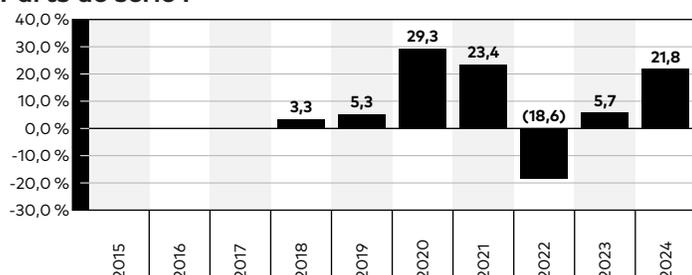
Parts de série OPC



Parts de série F

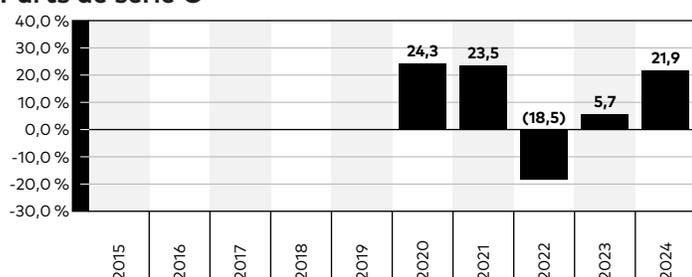


Parts de série I



Le rendement pour 2018 correspond aux résultats de la période comprise entre le 15 janvier 2018 et le 30 septembre 2018.

Parts de série O



Le rendement pour 2020 correspond aux résultats de la période comprise entre le 3 décembre 2019 et le 30 septembre 2020.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques de chaque série en comparaison de l'indice présenté, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2024.

Rendement en pourcentage :	Depuis				
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	l'établissement
Parts de série OPC	19,4	(0,4)	8,6	7,9	s.o.
Indice MSCI World Net	31,9	11,5	13,5	12,2	s.o.
Parts de série F	21,0	0,9	10,0	9,2	s.o.
Indice MSCI World Net	31,9	11,5	13,5	12,2	s.o.
Parts de série I	21,8	1,6	10,8	s.o.	9,3
Indice MSCI World Net	31,9	11,5	13,5	s.o.	11,4
Parts de série O	21,9	1,6	s.o.	s.o.	10,4
Indice MSCI World Net	31,9	11,5	s.o.	s.o.	13,0

L'indice MSCI World Net est un indice pondéré selon la capitalisation boursière flottante, net de dividendes, qui mesure le rendement des actions des marchés développés.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Fonds relativement à l'indice, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2024

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2024.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
États-Unis	56,1
France	8,7
Japon	6,0
Italie	4,3
Canada	4,1
Suède	3,5
Irlande	3,1
Danemark	3,1
Suisse	3,1
Royaume-Uni	2,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,6
Allemagne	1,8
Finlande	1,1
Autres actifs (passifs) nets	(0,2)

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Industrie	33,8
Technologies de l'information	22,5
Matériaux	13,1
Soins de santé	7,9
Consommation discrétionnaire	5,6
Produits de première nécessité	4,7
Produits financiers	3,2
Services collectifs	3,0
Énergie	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,6
Immobilier	1,2
Autres actifs (passifs) nets	(0,2)

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions américaines	56,1
Actions internationales	37,4
Actions canadiennes	4,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,6
Autres actifs (passifs) nets	(0,2)

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Amphenol Corporation	4,5
Prysmian SpA	4,3
Ecolab Inc.	4,1
Schneider Electric SE	3,7
Quanta Services Inc.	3,5
Tetra Tech Inc.	3,5
Keyence Corporation	3,3
Kingspan Group PLC	3,1
DSM-Firmenich AG	3,0
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,0
Brookfield Renewable Corporation	3,0
Analog Devices Inc.	3,0
Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital Inc.	2,9
Denso Corporation	2,7
Secure Energy Services Inc.	2,7
Novonosis (Novozymes) B	2,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,6
Eli Lilly & Company	2,5
Danone SA	2,5
Synopsys Inc.	2,5
Compagnie de Saint-Gobain SA	2,5
Halma PLC	2,4
Bentley Systems Inc.	2,4
Zoetis Inc.	2,4
Ball Corporation	2,2
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	589 757 \$

Autres renseignements importants

Depuis le 1^{er} octobre 2024, le gestionnaire paie toutes les charges d'exploitation du Fonds (à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent) en échange de frais d'administration à taux fixe annuels imputés aux séries concernées du Fonds et, en retour, les frais d'administration pour les services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts sont éliminés. L'adoption des frais d'administration à taux fixe a été approuvée par les porteurs de titres du Fonds lors de l'assemblée des porteurs de titres tenue le 12 juin 2024.



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 800 267-7630
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.